



# Formation qualifiante Sport sur Prescription médicale - PEPS 1

***Cette formation complémentaire pour les éducateurs sportifs, vise à développer le sport santé et l'accueil des pratiquants dans le cadre d'une prescription médicale.***

## **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

De 06 à 15 personnes

## **DUREE**

32 h en centre de formation

## **PRIX FORMATION**

480€

## **FRAIS D'INSCRIPTION**

40 €

## **REGROUPEMENT 1**

10.03.2022 > 11.03.2022

Durée : 16h00

## **REGROUPEMENT 2**

17.03.2022 > 18.03.2022

Durée : 16h00

## **INFOS COMPLEMENTAIRES**

05.53.48.32.50

[audeberard@franceolympique.com](mailto:audeberard@franceolympique.com)

[www.cdos47.org](http://www.cdos47.org)

## **Les + de la formation**

- ✓ Permet d'accueillir des personnes sur prescription médicale
- ✓ Alternance de théorie et cas pratiques
- ✓ Intervention d'un médecin du sport
- ✓ En collaboration avec la DDCSPP, l'ARS et l'UFOLEP 47
- ✓ Validation du Niveau 1 du dispositif PEPS

## **PUBLIC CONCERNE**

Cette formation se destine aux personnes qualifiées titulaires d'une certification, délivrée par une fédération sportive agréée ou titulaire d'un diplôme sportif inscrit au RNCP (BEES, CQP, BPJEPS, STAPS).

## **OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION**

### **Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du patient**

- Connaissance de la réglementation
- Connaissance de l'environnement (Plans nationaux, ARS...)
- Les principes du sport santé
- Appréhender les différentes préventions
- Connaissances des affections longues durées
- Savoir utiliser des tests d'évaluations de la condition physique
- Savoir évaluer : motivation, niveau d'aptitude physique

### **Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique**

- Mettre en œuvre une pratique Régulière, Adaptée, Sécurisante et Progressive
- Savoir opérer les adaptations simples sur les APS dans un objectif de tolérance et d'autonomie
- Evaluer les progrès, entretenir la motivation des pratiquants
- Savoir transformer les APS pour les enseigner en tenant compte des limitations des personnes
- Savoir évaluer les séances pédagogiques au moyen d'outils adaptés aux déficits des patients et leur tolérance
- Savoir établir un bilan simple et pertinent pour les prescripteurs et les patients et identifier les déterminants des succès et des échecs des personnes.

### **Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique**

- Actualisation des gestes de premiers secours
- Savoir établir un plan de secours au regard de l'environnement.



# Formation qualifiante Sport sur Prescription médicale - PEPS 1

***Cette formation complémentaire pour les éducateurs sportifs, vise à développer le sport santé et l'accueil des pratiquants dans le cadre d'une prescription médicale.***

## **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

De 06 à 15 personnes

## **DUREE**

32 h en centre de formation

## **PRIX FORMATION**

480€

## **FRAIS D'INSCRIPTION**

40 €

## **REGROUPEMENT 1**

10.03.2022 > 11.03.2022

Durée : 16h00

## **REGROUPEMENT 2**

17.03.2022 > 18.03.2022

Durée : 16h00

## **INFOS COMPLEMENTAIRES**

05.53.48.32.50

[audeberard@franceolympique.com](mailto:audeberard@franceolympique.com)

[www.cdos47.org](http://www.cdos47.org)

## **Les + de la formation**

- ✓ Permet d'accueillir des personnes sur prescription médicale
- ✓ Alternance de théorie et cas pratiques
- ✓ Intervention d'un médecin du sport
- ✓ En collaboration avec la DDCSPP, l'ARS et l'UFOLEP 47
- ✓ Validation du Niveau 1 du dispositif PEPS

## **OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION (SUITE...)**

### **Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques**

- Savoir prendre en compte les inaptitudes partielles définies par le médecin et liées aux capacités, aux risques et complication des maladies chroniques et des maladies rares et au vieillissement
- Être capable d'évaluer le rapport bénéfice/risque de la pratique et aider l'utilisateur à le maîtriser
- Connaître les risques et complications les plus fréquentes de chaque pathologie chronique
- Connaître les mesures générales de préventions
- Détecter les signes d'alerte qui imposent d'arrêter l'activité et assurer la bonne conduite à tenir

## **EXIGENCES PREALABLES EN L'ENTREE EN FORMATION**

- Être titulaire de l'une des formations relatives au secourisme suivantes en cours de validité : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU 1 ou 2, SST
- Être titulaires d'une certification, délivrée par une fédération sportive agréée ou titulaire d'un diplôme sportif inscrit au RNCP (BEES, CQP, BPJEPS, STAPS).

## **ORGANISATION DE LA FORMATION**

- ✓ Formation d'une durée de 32 h
- ✓ 2 regroupements de 16h
- ✓ Formation le Jeudi et Vendredi
- ✓ Alternance théorie / pratique
- ✓ Remise de documents pédagogiques
- ✓ Evaluation de fin de formation sous la forme d'un quizz
- ✓ Remise d'une attestation de formation

***Pour que la formation soit validée, il faut que le candidat suive et valide l'intégralité du parcours de formation.***

Formation accessible pour les personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec la référente handicap du CDOS 47 - Aude BERARD



05.53.48.32.50 / [audeberard@franceolympique.com](mailto:audeberard@franceolympique.com)



**Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne**

997- A, avenue du Dr Jean Bru - 47000 Agen

05.53.48.32.50 / [audeberard@franceolympique.com](mailto:audeberard@franceolympique.com)

[www.cdos47.org](http://www.cdos47.org)